

Mouvement associatif libanais en France et solidarité avec le territoire d'origine

*Amir ABDULKARIM
Université de Poitiers
MIGRINTER, URA 1145 CNRS*

Introduction

A l'instar d'autres diasporas, la diaspora libanaise de France, qui compte aujourd'hui près de 100 000 personnes, est encadrée par un important réseau associatif qui a évolué au fil du temps et au gré des événements qui se sont déroulés dans la mère-patrie. On distingue trois phases de regroupements associatifs.

Les Libanais, de longue tradition migratoire, réputés cultivés et lettrés, déjà familiarisés avec la culture française, formèrent à Paris un noyau de commerçants et d'intellectuels, avant même l'arrivée de la grande vague migratoire des années 1970-80.

Le nombre d'associations libanaises en France est estimé à près d'une centaine dont une partie se présente comme strictement caritative. A côté des associations proprement libanaises, on trouve de nombreuses associations de solidarité franco-libanaise actives surtout à Paris en raison de son rôle central et de la surconcentration des Libanais dans la capitale et sa proche banlieue. Le tissu associatif libanais tend à refléter la complexité sociale, confessionnelle, culturelle et politique du Liban.

L'accroissement du nombre d'associations libanaises depuis 1975 est lié au déclenchement de la guerre civile qui a plongé le Liban dans une crise politique interminable avec ses graves conséquences socio-économiques, et qui a entraîné la réémergence de la solidarité communautaire avec le pays d'origine sous plusieurs formes. Les Libanais sont l'un de ces groupes ethniques qui semblent avoir une forte capacité à créer "une identité fonctionnelle" grâce à leur réussite spectaculaire tant sur le plan économique que culturel.

Cette communication essaie d'analyser la structure associative libanaise en France et le rôle de l'ethnicité dans sa constitution, ses modes de fonctionnement et ses objectifs vis-à-vis du pays d'origine.

Une solidarité historique

La diaspora libanaise de France s'est constituée au début du siècle à partir d'intellectuels et de commerçants qui ont créé les premiers groupements associatifs : une antenne de l'Union Libanaise Culturelle Mondiale, une Chambre de Commerce Franco-Libanaise, l'église maronite Notre-Dame du Liban, un Foyer Franco-Libanais et une Maison du Liban à la Cité Universitaire internationale. L'action principale des Libanais était de lutter contre l'oppression ottomane et de revendiquer leur indépendance. Cette petite communauté se révéla très solidaire de la mère patrie par la création d'associations, de clubs et de journaux. Paris était l'un des centres politiques les plus actifs de la diaspora libanaise et il s'y créa le "Comité du Liban" qui négocia l'avenir du Liban. Au lendemain de la Première Guerre Mondiale et de l'effondrement de l'Empire Ottoman, la diaspora libanaise de France, à majorité chrétienne maronite, poussa le gouvernement français à créer dans sa zone d'autorité un "Grand Liban", au profit des chrétiens et au détriment des musulmans et de leur protecteur, la Syrie. Cette même diaspora joua ensuite, par le biais de ses groupements politiques et associatifs, un rôle actif dans la lutte pour l'accession du Liban à l'indépendance contre le pays mandataire, la France.

Depuis cette période, et en raison des nombreux et anciens liens qui unissent le Liban et la France, Paris est devenu un “*Home Base*” politique, économique et social pour une grande partie de la diaspora libanaise. Une “émigration élitiste” choisit de s'installer à Paris, formée de médecins, d'avocats, d'ingénieurs ou de financiers, de culture occidentale mais viscéralement attachés à leurs quartiers ou à leurs villages (Pinta, 1991). Il faut souligner que les Libanais de la diaspora font, depuis l'origine, allégeance, non pas à un État séculaire mais à leur peuple, défini non comme les sujets d'une nation, mais comme les membres de telle ou telle communauté confessionnelle. Ainsi, des villages ne doivent leur développement, le plus souvent, qu'à l'argent des émigrés; une manne qui, jusqu'en 1982, représentait 56 % du PIB, permettait de compenser le déficit commercial, d'augmenter le pouvoir d'achat et d'accélérer le mouvement d'urbanisation.

Le déclenchement des guerres au Liban à partir de 1975 a considérablement accéléré le rythme de l'émigration; après seize ans de conflit meurtrier, la diaspora libanaise s'est agrandie et diversifiée avec l'arrivée de nouveaux émigrés ou réfugiés. On compte autant, voire plus de Libanais à l'étranger qu'au Liban (3 millions), dont une grande majorité de chrétiens. La France est au premier rang pour l'accueil des émigrés et exilés libanais, parmi lesquels un certain nombre de figures emblématiques de la vie politique au Liban, tels que Raymond Eddé et le Général Aoun autour desquels se sont constitués des réseaux associatifs conduisant des actions politiques et humanitaires en faveur du Liban. Durant la guerre civile, la diaspora libanaise de France n'a pas cessé de multiplier ses efforts et ses contacts, jouant de son influence politique et économique et s'appuyant sur ses multiples réseaux relationnels avec les autorités françaises et étrangères, pour arrêter les affrontements et trouver une solution pacifique et durable à la crise.

Depuis quelques années, les associations se multiplient encore; même les milices se font officieusement représenter par des associations fictives, "culturelles" ou "humanitaires", et l'actuel gouvernement libanais a, lui aussi, ses “antennes associatives” en France. La grande bourgeoisie commerçante et financière, qui tient le haut du pavé de la diaspora en France, crée et subventionne des associations et des journaux dont l'unique intérêt “avouable” est de servir la cause nationale. Pour le milieu gouvernemental, ces associations ne représentent que ceux qui les ont fondées.

Guerre et ethnicité

Chaque communauté ethno-religieuse apparaît comme un groupe de pression créé pour défendre les intérêts de ses membres face aux autorités politiques et développer des actions en faveur du pays d'origine. L'ethnicité n'est donc pas un phénomène exclusivement social, mais relève plutôt d'un choix stratégique et politique pour des gens qui, dans un autre contexte, se définiraient autrement. Les associations libanaises sont, dans cette perspective, un lieu important permettant de mobiliser les liens de solidarité ethnique.

Le réflexe associatif est chose naturelle chez les émigrés. Il s'agit d'abord de créer une structure d'accueil et d'échange avant d'entreprendre des actions humanitaires et culturelles. Dans le cas libanais, la situation est tragique, ce qui explique le regain de solidarité en faveur du pays d'origine et la nécessité de s'organiser sous forme de groupements associatifs différents qui font des migrants des médiateurs actifs entre la France et le Liban.

Les liens historiques entre la société d'accueil, la France, et le pays d'origine, le Liban, ont façonné les formes des groupements associatifs. Dans la situation de guerre civile, les Libanais, maronites en particulier, ont réalisé que leur destin était de lier leur propre culture à celle de la France. Ceci s'exprime à travers les réseaux migratoires (familiaux, villageois, régionaux, confessionnels, etc....) et les organisations politiques et associatives de migrants qui se fondent

sur une multiplicité de références identitaires (Abdulkarim, 1994). On assiste ainsi à une certaine “déterritorialisation” des Etats-nations, les migrants devenant le symptôme de nouvelles formes d'articulation des identités dans un système mondial en voie de restructuration.

Les Libanais de France ont recours aux mêmes “techniques de survie” (Ter Minassian, 1994) en s'appuyant sur les mêmes institutions (églises, associations, partis, presse, organisations de jeunesse) pour garder leur identité ethnique et secourir la mère patrie. La prédominance des maronites explique le rôle de leur église, historiquement très liée à l'église catholique française, dans la constitution et le renforcement des réseaux communautaires. L'importance de l'église d'appartenance dans le pays d'origine fait de la religion la première et la plus signifiante institution établie par les immigrés libanais en France et ailleurs. En l'absence d'une légitimité nationale représentative de l'Ambassade et d'autres institutions étatiques en France, les immigrés libanais cherchent un refuge dans leur Église et dans ses associations. Au moment de la reddition du Général Aoun en octobre 1990, c'est au Foyer franco-libanais de la rue d'Ulm, attaché à l'église maronite Notre-Dame du Liban, devenue le lieu le plus actif de la diaspora, que se réunissaient une partie des Libanais de Paris, pour condamner le coup de force syrien.

La diaspora libanaise de France, socialement organisée autour de la religion et du village, exprime ses valeurs en relation avec la vie familiale. C'est par la famille que passent les valeurs socio-religieuses. Pour le Libanais, la famille est une extension de lui-même, et sa religion, une extension de sa famille. Dans cet engagement familial et religieux se tiennent à la fois l'identité et la force, la loyauté et l'amour et, à l'occasion, les querelles et les fracas. Comme du reste, chez les autres communautés moyen-orientales, le système patriarcal représente une autre force de la vie sociale libanaise ayant caractérisé l'émergence d'une communauté forte d'émigrés en France.

L'émergence des structures associatives libanaises est fonction de la capacité de succès des Libanais à partir de leur position sociale et économique, leurs valeurs, leur héritage religieux et leur organisation sociale. Les élites libanaises en France ont acquis du pouvoir et un statut en raison de leurs hautes positions dans le monde des affaires. Leur indépendance financière leur permet d'exercer une certaine influence sur la vie communautaire, en maintenant des relations personnelles très proches avec leur groupe. Cette détermination de l'élite libanaise en France est d'ailleurs facilitée par la petite taille démographique de leur communauté.

Un rôle d'accueil

Durant une grande partie de la guerre civile au Liban, la France a apporté son aide aux Libanais arrivant sur son sol en leur attribuant un traitement spécifique, identique à celui de certains réfugiés (Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens et Polonais) pour la régularisation de leur séjour et leur travail. Pourtant, les Libanais, réfugiés “*de facto*” n'entrent pas dans le champ d'application de la Convention de Genève (Abdulkarim; 1992). Mais l'ancienne diaspora libanaise, par le biais de son tissu associatif de l'époque, petit mais fort efficace, avait négocié le sort de ses compatriotes contraints à l'exil avec les autorités françaises. Après cette action politique de solidarité, vient ensuite l'efficacité et le dynamisme de l'action sociale du mouvement associatif libanais .

A titre indicatif, l'association *Rassemblement de Jeunesse Liban* a mis en place, à côté de ses activités culturelles, une structure d'accueil avec la collaboration de l'*Association Médicale Franco-Libanaise (AMFL)*, pour aider les Libanais dans leurs difficultés de séjour et leur insertion socioprofessionnelle en France. Une autre association, *Les Cèdres de l'Alliance*, essaie de venir en aide aux associations françaises qui accueillent les handicapés mentaux et physiques

victimes de la guerre civile au Liban. L'association *Amitié Liban* tente d'accueillir et d'aider les familles et enfants libanais victimes de la guerre.

La *Fondation Hariri* est une association créée à Paris qui a pour objet de promouvoir l'enseignement et la culture au Liban, plus particulièrement en faveur des couches défavorisées de la population libanaise. Elle est entièrement financée par le Premier Ministre libanais Rafic Hariri et elle essaie de venir en aide aux étudiants libanais qui veulent poursuivre leurs études non seulement en France mais aussi en Grande-Bretagne et aux États-Unis (15 000 bourses par an). En ce qui concerne la France, cette fondation attribue chaque année près de 2 000 bourses aux étudiants libanais.

Un rôle culturel et de solidarité

Les associations culturelles de solidarité sont nombreuses. L'antenne parisienne de l'*Union Libanaise Culturelle Mondiale (ULCM)* a notamment pour objectif de maintenir les liens entre les émigrés libanais et le Liban. Elle s'attache aussi à consolider les relations séculaires entre la France et le Liban et à donner un nouvel élan à la promotion de leur patrimoine respectif, en favorisant le développement de la francophonie et de la culture arabe. L'*Union Culturelle Franco-Libanaise (UCFL)* vise ce même objectif et essaie, en plus, de sauvegarder et de diffuser le patrimoine historique du pays du Cèdre, de publier et de diffuser toute étude ou communication sur le Liban et d'y favoriser le développement de la francophonie. L'*Association des Libanais En France (ALEF)*, le *Centre d'Accueil et d'Information sur le Liban (CAIL)*, la *Coordination Libanaise de France (CLF)*, le *Club Rassemblement de Jeunesse Liban (CRJ Liban)* et le *Centre Culturel de la Jeunesse Libanaise (CCJL)* se rangent dans cette catégorie d'associations. On a créé récemment le *Mouvement Social Liban* qui pratique des activités sociales de solidarité et finance certains projets au Liban, notamment dans le domaine de la formation des jeunes. Toutes ces associations ont réalisé également durant les années de la guerre, une action considérable de jumelage entre des familles immigrées en France et des familles restées au pays, action qui engage les premières à aider matériellement les secondes.

Sur un autre plan, l'association *Solidarité-Développement-Pair-International* travaille dans toutes les régions et avec toutes les communautés du Liban, organise, finance, soutient des projets de développement et des entreprises sociales ou économiques de nature à rétablir, ou à consolider, les liens entre les habitants des diverses régions libanaises. Elle a favorisé par son action le retour au Liban Sud de villageois chrétiens qui ont fui leur région à la suite des affrontements. L'*Association Initiative pour le Liban* a pour objet d'aider sur place la population libanaise défavorisée; aide alimentaire, technique et culturelle, tandis que le *Mouvement de Solidarité pour le Liban* vise à coordonner et à promouvoir des initiatives nationales, régionales et internationales contribuant à la promotion du dialogue, de l'amitié et de la solidarité et à encourager les recherches et les analyses dans les domaines de la culture et de l'éducation. Le *Fonds de Solidarité pour le Liban* est une association qui, d'une part, prépare des études et donne des conseils d'évaluations de projets, et d'autre part, finance des opérations dans les domaines sociaux, urbains, industriels, agricoles, de la santé, de la formation, de génie civil et de l'eau.

Parmi les associations de solidarité franco-libanaise on trouve l'*Association Parlementaire d'Amitié France-Liban (APAFIL)* dont l'objectif est de développer les relations d'amitié entre la France et le Liban, aider à la reconstruction du Liban, contribuer aux échanges politiques, économiques, sociaux et culturels entre les deux pays. L'importance de cette association réside dans le fait qu'elle compte dans ses rangs plusieurs députés et sénateurs de la majorité et de l'opposition, ce qui lui donne une grande capacité d'initiative et de réalisation en faveur du Liban. Dans cette catégorie d'associations on peut évoquer le *Rassemblement pour le Liban-France*, l'*Association Franco-Libanaise à Lyon*, *Rassemblement pour le Liban PACA-Marseille*,

Franco-Libanaise association Matar, le Rassemblement pour le Liban -Côte-d'Azur et Les Amis des L'Espérance du Liban dans le Centre Ouest.

On assiste enfin à une ouverture du fonctionnement associatif. Par exemple, dans la multiplication de relations transversales, des associations professionnelles regroupent des gens différents par la classe sociale, le village, le clan, la famille, la confession, les tendances politiques, etc.... Ces associations professionnelles traduisent une nouvelle forme de solidarité qui met en avant le facteur ethnique pour consolider le lien créé par le travail à l'intérieur de la diaspora et avec les Libanais du pays. L'*Association Médicale Franco-Libanaise (AMFL)* illustre bien cette catégorie du regroupement ethnique. Elle regroupe des médecins, dentistes et pharmaciens libanais ou d'origine libanaise exerçant en France. Elle se veut une force active au service du Liban et de ses relations privilégiées avec la France. Son objectif est triple : renforcer les liens entre les membres du corps médical libanais, se solidariser avec les souffrances du peuple libanais et accroître les relations entre la France et le Liban. Son action consiste, d'une part, à envoyer des médicaments et d'autre part à assurer des missions universitaires au Liban. En France l'association met en place actuellement des soins bénévoles pour ceux qui n'ont pas de couverture sociale et un local qui sert de dispensaire à l'association.

Des associations politiques

Les activités de ce genre d'association consistent en premier lieu à dénoncer le rôle de beaucoup d'hommes politiques libanais qui, par leur arrivisme, clientélisme et népotisme, ont précipité le Liban dans la guerre civile. Elles luttent pour le changement politique et le rétablissement d'un Liban démocratique et pluriconfessionnel. Mais avec la fin de la guerre et l'application des "Accords de Taëf", beaucoup d'associations se sont transformées en groupes d'opposition politiques anti-syriennes qui rejettent catégoriquement ces accords comme solution à la crise libanaise. Citons, à titre d'exemple, le *Mouvement du Citoyen Libanais*, la *Coordination Libanaise de France*, *Liban liberté progrès*, le *Comité des Libanais libres de France* et le *Front Mondial pour la Libération du Liban*, etc....

La diaspora et la reconstruction

Les caractères moraux et sentimentaux de tous les Libanais de la diaspora sont de participer d'une façon ou d'une autre aux efforts de reconstruction du pays. Les envois de fonds des émigrés libanais entre 1990 et 1993 sont estimés à 7 milliards de dollars dont 60 à 70 % viennent de la diaspora. Quand le gouvernement libanais a créé la société SOLIDERE pour réaliser le projet de reconstruction du centre de Beyrouth, la souscription des actions remises au marché a dépassé l'objectif initial (650 millions dollars) de 42 %, et ces actions ont été souscrites à 90 % par des Libanais, essentiellement par ceux de la diaspora.

Le rôle de la diaspora libanaise en France est primordial dans la reconstruction du Liban en raison de l'importance en nombre et en qualité de ses éléments. Des milliers de Libanais à travers le monde attachent une importance particulière aux Libanais de France. Il n'est donc pas étonnant qu'un membre éminent de cette diaspora, Rafic Hariri, homme d'affaires et président de la fondation qui porte son nom et connu pour son engagement en faveur du Liban, ait été nommé Premier Ministre en octobre 1992. C'est une véritable concrétisation de l'action historique de la grande diaspora en général et de sa composante française en particulier. Depuis l'arrêt des hostilités en 1990, les hommes d'affaires et industriels libanais résidant en France et les membres de la Chambre de Commerce Franco-Libanaise de Marseille, souvent accompagnés d'hommes d'affaires et d'industriels français, effectuent de fréquents voyages au Liban afin d'évaluer les possibilités d'investissements.

Les leaders et les membres des associations, s'ils militent au sein des organismes de leur communauté, sont en même temps insérés dans les réseaux institutionnels de la société française, jouant ainsi un rôle d'intermédiaires ou de "courtiers" entre leur communauté et la société d'accueil. Ils essaient tout naturellement de convaincre les dirigeants des grandes entreprises françaises telles que Thomson, Alcatel, Bouygues, Batignolles, etc. de participer à l'œuvre de reconstruction du pays.

On ne doit pas oublier la participation des Libanais de France dans l'actionnariat de la société SOLIDERE. On ne possède malheureusement pas de données chiffrées sur cette participation financière mais on sait déjà que Hariri détient à lui seul 10 % des actions de cette société. Dans sa ville natale de Saïda, Hariri a entrepris la construction de nombreux équipements socio-éducatifs : un centre universitaire, un centre hospitalier ultra moderne, une école d'infirmières, des établissements scolaires et un Centre de Documentation et de Recherche. Sa fondation a conclu un accord avec le Ministère des Affaires Étrangères français pour la promotion du Centre Culturel Franco-Libanais de Saïda. L'*Union Libanaise Culturelle Mondiale* appelle souvent, par ses représentants à Paris, à une aide des émigrés pour sortir le pays de la crise et aider à sa reconstruction. Mais la majorité des Libanais de la diaspora attend "qu'un État libre soit établi au Liban" dans un cadre politique régional et international assurant la stabilité au pays et leur permettant d'y revenir et d'y investir.

Pour conclure, dans l'actuelle période de reconstruction du pays, les Libanais restés au pays attendent beaucoup de leurs frères de la diaspora : un retour massif et l'investissement de leurs capitaux au Liban. Mais cette diaspora est contrainte de conserver une position d'attente et de méfiance car la paix retrouvée est encore plus formelle que réelle et la fragilité de la situation politique et économique ne met pas le Liban à l'abri de certaines actions de déstabilisation.

Il faut reconnaître que les Libanais de France, alors qu'ils avaient été à l'origine de la création du Grand Liban, n'ont pas un projet national autour duquel pourrait se réunir aujourd'hui une grande partie de la diaspora libanaise.

Nombreux sont les Libanais qui rêvent d'une diaspora à l'"israélite" qui représente à leur yeux le modèle d'organisation le plus achevé (Pinta, 1991). Certains préconisent des structures fédérales qui permettront aux associations de travailler ensemble, pour préserver l'héritage culturel et l'identité nationale.

Bibliographie

ABDULKARIM, Amir, 1992, "Les réfugiés non statutaires. L'exemple de réfugiés libanais en France", Actes du colloque, OFPRA.

ABDULKARIM Amir, 1994, "La diaspora libanaise; une organisation communautaire", *L'Espace Géographique*, n° 3.

PINTA, P., 1991, "Phéniciens et paysans. L'émigration libanaise en France", *Hommes & Migrations*, n° 1149 (décembre).

TER MINASSIAN, A., 1994, "La diaspora arménienne", *L'Espace Géographique*, n° 2.